



éole-info

Energie éolienne: les faits N° 23 | Novembre 2011

Gonfler les voiles de l'énergie éolienne

Toutes les autorités politiques du pays approuvent la nouvelle stratégie énergétique de la Confédération. Pourtant, l'éolien peine à décoller. Pour qu'il puisse jouer le rôle que lui attribue la nouvelle politique énergétique, il faut améliorer les conditions de son développement. De toute urgence.

Sur le papier, le changement énergétique est une chose acquise: après le Conseil fédéral et le National, la Chambre des cantons a elle aussi voté la sortie du nucléaire. Et les ministres cantonaux de l'énergie ont emboîté le pas des autorités fédérales. Par conséquent, la plupart des grands distributeurs d'électricité, propriété des cantons, ont pris à leur tour un virage à 180 degrés. Et le plus important: les citoyens soutiennent le développement de l'éolien. A chaque sondage ou votation, une majorité des trois-quarts au moins soutient les projets. Les dernières enquêtes réalisées dans les cantons du Jura et de Fribourg l'ont démontré une fois de plus (voir [les brèves](#)).

La Confédération veut de l'éolien

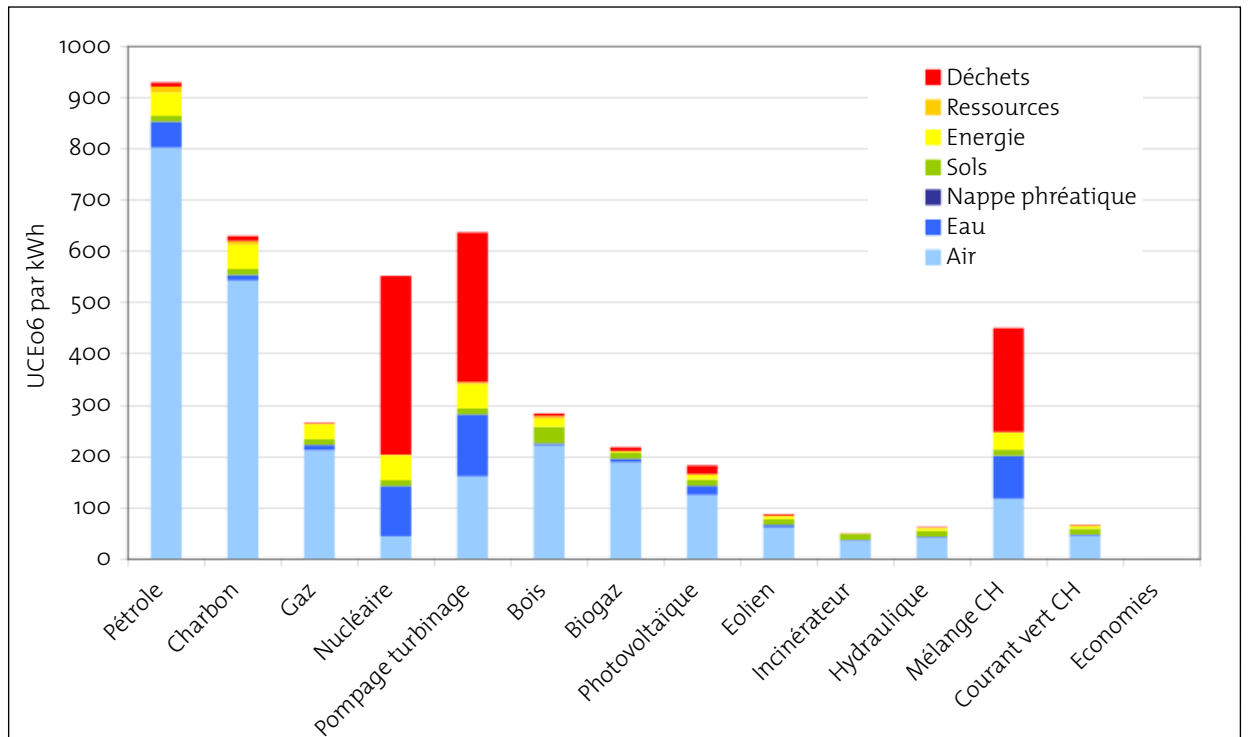
La volonté politique a été exprimée. Désormais, les nouvelles orientations doivent se traduire dans les faits. Dans les perspectives présentées le 25 mai dernier, le Conseil fédéral trace deux axes: l'efficacité énergétique et une forte augmentation de la proportion des renouvelables dans le bouquet électrique suisse, cela en misant, en premier lieu, sur le potentiel indigène. Le gouvernement décrit ainsi les avantages économiques de cette nouvelle stratégie: «Les petites et moyennes entreprises de tout le pays profiteront des investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, notamment dans les régions périphériques qui recèlent un important potentiel inexploité en termes d'éolien, de solaire et de biomasse.»

Autrement dit, le développement de l'éolien devra mettre le turbo ces prochaines années. Sa fiabilité technique n'est plus à

Pris au mot

«On ne peut tout de même pas mettre les éoliennes sous terre!»

Winfried Kretschmann, ministre président du Bade-Wurtemberg, dans un entretien avec «Die Zeit».



L'éolien dans le peloton de tête des meilleurs écobilans

prouver et sa maturité permet désormais une réalisation rapide et relativement peu coûteuse une fois les autorisations accordées. En outre, les installations peuvent être démontées une fois arrivées au terme de leur durée de vie de 20 à 25 ans, sans laisser de traces dans le paysage. Comparé à d'autres technologies, l'éolien est tout à fait compatible avec la protection de l'environnement, comme le démontre son écobilan (voir encadré). En fait, sans lui, il n'y aura tout simplement pas de nouvelle politique énergétique.

Conditions-cadre : le bât blesse

On le sait, ce n'est pas le vent qui manque en Suisse, mais de bonnes conditions pour l'exploiter. Si la durée des procédures d'autorisation reste aussi longue qu'aujourd'hui (5 à 9 ans) et s'il demeure possible de bloquer un projet pendant des années en multipliant les oppositions (11 ans à ce jour pour le Crêt-Meuron), l'éolien ne pourra pas contribuer dans les temps requis à l'approvisionnement durable du pays en électricité indigène. Suisse Eole demande par conséquent une inscription sans équivoque de l'intérêt public de l'énergie éolienne dans la législation. L'arrêt rendu en 2006 par le Tribunal fédéral a ouvert la voie en reconnaissant justement cet intérêt public. Mais depuis lors, les besoins en énergie renouvelable se sont accrus. Dans les régions offrant des conditions favorables, le droit d'un propriétaire de résidence secondaire à disposer d'une vue dégagée pour boire l'apéro devant son chalet ne devrait plus primer la contribution d'un parc éolien à l'approvisionnement du pays en courant propre. Le Conseil fédéral doit donner sans ambiguïté la priorité au développement de l'éolien.

Simplifier les procédures

En outre, il est urgent d'accélérer les procédures. Plusieurs interventions aux Chambres fédérales plaident pour une simplification. Une piste intéressante serait d'unifier les pratiques grâce à une coopération intercantonale. Autre solution envisageable, le guichet unique : la procédure relèverait d'un seul service chargé de la coordination, ce qui permettrait d'accélérer celle-ci. Suisse Eole étudie cette proposition avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et

d'autres services de la Confédération. L'association participe notamment à un groupe de travail sur les procédures d'autorisation d'infrastructures de production d'énergie renouvelable et entretient des contacts réguliers avec des responsables de l'OFEN.

Une répartition claire des responsabilités serait un plus aussi bien pour les développeurs de projets que pour les nombreux services impliqués. Suisse Eole espère que le nouveau Parlement sera conscient de l'importance de l'énergie éolienne pour notre pays. Pour que la Suisse puisse avancer, il faut gonfler les voiles de l'éolien !

Ecobilan de l'éolien : Seules les économies d'énergie font mieux

Une méthode mise au point avec la participation de l'Office fédéral de l'environnement permet d'estimer la charge environnementale de produits et de prestations. Cette méthode dite « de la saturation écologique » prend pour point de référence les objectifs de la politique suisse en la matière. Elle considère un large éventail de nuisances : outre les émissions de gaz à effet de serre, elle calcule également la production de déchets ainsi que la pollution de l'air, des sols et des eaux. Les résultats sont exprimés en unités de charge écologique (UCE).

Comparé à d'autres modes de production d'électricité, l'éolien apparaît comme l'un des plus écologiques, après l'hydraulique et la valorisation des déchets. Les facteurs suivants sont pris en compte dans l'écobilan des différentes techniques :

- l'exploitation de l'installation
- sa construction
- l'extraction, l'élaboration et le transport des matériaux et des composants techniques
- la disponibilité du combustible (si nécessaire)
- le transport et la distribution de l'électricité aux clients
- le démontage et l'élimination de l'installation

Compte tenu de la durée de vie des installations et de la quantité d'électricité produite pendant ce temps, il est possible de quantifier la charge environnementale de la production d'un kilowattheure. Le graphique permet aussi de décomposer cette charge. La longueur du transport se réduit bien entendu lorsque le courant est consommé dans sa région de production. Dans le cas de l'éolien, la charge environnementale est alors divisée par deux par rapport au graphique. A l'échelon local, il est donc tout à fait intéressant de produire du courant vert à l'aide d'éoliennes.

- **Pour en savoir plus**



Isabelle Chevalley, nouvelle élue vaudoise



Josias F. Gasser, nouvel élu des Grisons



Laurent Favre, brillamment réélu



Le Grand Conseil donne son feu vert

Conseil national : le vent soufflera encore plus fort !

La volonté de sortir du nucléaire, partagée par une grande partie de la population, se traduira également par une meilleure représentation des partisans de l'énergie éolienne dans le nouveau Parlement. De nombreux représentants du peuple s'engageront pendant la législature à venir – et les suivantes aussi, espérons-le ! – pour la promotion des énergies renouvelables. A commencer par le président de Suisse Eole, le Neuchâtelois Laurent Favre, qui a été réélu avec le meilleur résultat de son canton. Citons également deux nouveaux élus issus des rangs des Verts libéraux, Isabelle Chevalley (VD) et Jo-

sias Gasser (GR). Membre active et engagée du comité de Suisse Eole, Isabelle Chevalley s'est déjà fait un nom en Suisse romande. De son côté, Josias Gasser projette de réaliser ses propres installations éoliennes à Haldenstein. Suisse Eole félicite ces défenseurs des énergies renouvelables pour leur (ré)élection et se réjouit de voir grossir les rangs des partisans de l'éolien à Berne.

AG et GR : c'est non à la vitesse minimale !

L'Argovie n'imposera pas de vitesse minimale à ses éoliennes ! A une nette majorité, le Grand Conseil a refusé le 20 septembre dernier d'ajouter à la législation cantonale des critères techniques limitant les possibilités d'exploiter le vent. Une commission avait proposé d'inscrire une vitesse minimale dans le plan directeur, en plaçant la barre assez haut pour tuer l'éolien dans le canton. Elle prétendait à tort qu'une telle chicane existait en Allemagne. En tournant le dos à la surréglementation, ce canton traditionnellement voué à la production d'énergie laisse la porte ouverte à l'implantation de six grandes éoliennes dont la planification est à un stade avancé. Avec une puissance totale de 17 MW et une produc-

tion espérée de quelque 30 millions de kWh, elles pourraient couvrir les besoins de pas moins de 8000 ménages argoviens, soit un peu plus que la ville d'Aarau, qui en compte 7415.

Le Conseil d'Etat des Grisons a lui aussi rompu une lance en faveur de l'énergie éolienne. Dans sa réponse à une intervention parlementaire fondée sur la même légende urbaine, il écrivait le 7 septembre: «Ce n'est pas à l'autorité chargée d'autoriser un projet qu'il appartient d'examiner au cas par cas la rentabilité de telles installations, mais aux investisseurs et aux exploitants.»

Vaud avance !

En terre vaudoise, les initiants de parcs éoliens avaient jusqu'au 30 avril puis au 31 octobre pour remettre au canton les dossiers présentant leurs projets. 45 projets ont été annoncés aux autorités à la première échéance. Quelques-uns ont été exclus d'emblée, la plupart ont été renvoyés pour compléments d'information, tandis que trois projets étaient immédiatement intégrés dans la planification cantonale. Il s'agit d'Eoljorat Sud, au nord de Lausanne (Services industriels Lausanne), de Tous-Vents près de Pomy-ESSERTINES (Alpiq) et de Bel Coster autour de Ballaigues (Alpiq). Un quatrième parc, Vaudair, au nord des bois du Jorat (Alpiq, Romande Energie SA) est en bonne voie pour un feu vert des autorités, alors que Sainte-Croix reste en suspens pour cause d'oppositions multiples. Le nombre de dossiers déposés à l'échéance d'octobre sera communiqué prochainement, mais d'ores et déjà, il apparaît que la plupart des projets annoncés en avril ont été complétés.

Corollaire sans surprise de ces progrès de l'éolien vaudois, une certaine opposition donne de la voix, après celle à Sainte-Croix – où le vote consultatif, maintes fois reporté à la demande des opposants, se déroulera le 5 février 2012. Une association s'est ainsi constituée en avril dans le Gros-de-Vaud. Cependant, début octobre, les syndicats du district Jura-Nord vaudois ont affiché fermement leur soutien aux douze parcs éoliens projetés dans la région, demandant que «les blocages autres que ceux relevant des processus démocratiques soient levés dans les meilleurs délais». Dix jours plus tard, dans un mini-sondage auprès des lecteurs de 24 Heures, 63% des participants se déclaraient prêts à voisiner avec une éolienne «pour sortir du nucléaire».



Une large majorité appuie le projet du Schwyberg

Neuchâtel : les quatre grandes communes entrent en scène

Le 10 octobre, les grandes communes du canton de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Val-de-Travers) ont décidé la constitution de NeuchEole, « société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne ». Celle-ci vise à préserver les intérêts publics, minimiser les impacts négatifs et maximiser les retombées positives de l'implantation de parcs éoliens dans le canton. « Le canton dispose de deux richesses dont nous devons assumer la responsabilité: les paysages et les gisements éoliens », a précisé Laurent Kurth, Président de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pascal Sandoz, président du comité de pilotage de NeuchEole et conseiller communal de la ville de Neuchâtel justifie se veut confiant quant à la collaboration des investisseurs « qui savent que sans l'appui des autorités publiques, ils auront beaucoup de mal à créer des parcs éoliens dans le canton ».

Les quatre conseils législatifs se sont prononcés positivement sur le financement de NeuchEole, à hauteur de 4.6 millions de francs (1.9 million pour La Chaux-de-Fonds, 1.6 pour Neuchâtel et un peu plus d'un demi-million pour Le Locle et Val-de-Travers).

Le scepticisme des opposants neuchâtelois à l'éolien - qui jugent la démarche tardive ou... prématurée! - a passé inaperçu dans un canton où le débat marque actuellement une pause, dans l'attente de la votation sur l'initiative « Avenir des crêtes : Au peuple de décider! » (voir [éole-info 22](#)). La dernière passe d'arme remonte à juillet, quand Pro-Crêtes a saisi - avec retard - une levée d'opposition à des mâts de mesure pour mettre en doute la volonté de démocratie des autorités cantonales, lesquelles ont répondu fermement par voie de presse.

Deux Fribourgeois sur trois soutiennent le Schwyberg

Ce sont les opposants au parc éolien du Schwyberg qui ont soufflé au Groupe E Greenwatt l'idée d'un sondage. « Ils m'ont dit: « Demandez donc à la population! » », raconte le directeur Jean-Michel Bonvin aux « Freiburger Nachrichten ». Le jeu - et le risque pris - en valait la chandelle: les résultats sont clairement à l'avantage du producteur d'énergie.

Les 800 habitants du canton de Fribourg composant l'échantillon représentatif de l'enquête se sont prononcés à une très large majorité pour le développement des nouvelles énergies renouvelables: 81% d'entre eux se disent prêts à accepter de nouvelles ins-

tallations, avec les changements paysagers qu'elles impliquent. La construction du parc du Schwyberg, dans les Préalpes, est approuvée à 72%. Et 89% des personnes interrogées réclament de meilleures conditions pour le développement des nouvelles énergies renouvelables, dont devrait profiter le projet, bloqué depuis deux ans par des oppositions.

● Communiqué de presse et résultats du sondage



Les Jurassiens sont à 81 % pour l'éolien

Jura: opposition préoccupante

Début juillet, à l'occasion des Etats généraux de l'énergie organisés par les autorités cantonales jurassiennes, un sondage avait montré que la grande majorité des Jurassiens soutiennent un approvisionnement énergétique régional et renouvelable. S'agissant des éoliennes, 81% des sondés s'étaient déclarés favorables à l'éolien, et plus de la moitié prêts à des concessions sur le paysage (56% dans les Franches-Montagnes, 66% à Delémont et 69% dans le district de Porrentruy).

Toutefois, l'actualité de l'éolien dans le Jura reste dominée largement par des prises de position hostiles. Après les moratoires sur l'éolien décrétés en milieu d'année par les hameaux des Genevez et de la Chaux-des-Breuleux, début octobre, ce sont les habitants de Bourrignon, près de Delémont, qui ont, lors d'un vote communal, exprimé leur opposition au parc projeté par les SIG, au terme de débats largement monopolisés par des opposants venus des Franches-Montagnes. Il faut souligner que les citoyens les plus directement concernés, par des intérêts fonciers, ont été exclus du

vote. Une initiative circule au Noirmont, une autre a abouti dans le hameau des Enfers, alors que celui-ci n'est actuellement concerné par aucun projet.

Plus tôt cette année, les opposants avaient fait grand cas de la parution d'un rapport rédigé par une biologiste jurassienne, Nicole Lachat, sur les nuisances sonores et infrasoniques des éoliennes. Cette compilation – orientée... – de plusieurs études dont certaines contestables, a été largement confondue avec une recherche scientifique directe, et l'est encore, de manière regrettable. Les questions sanitaires soulevées n'en méritent pas moins attention, et surtout des compléments d'étude, tant les craintes, approximations et contre-vérités à leur propos sont dommageables au débat.

- **En savoir plus**
- **Fiche: Une technologie paisible**



Des moyens de transport perfectionnés



Griespass: rencontre au sommet



Entlebuch: une deuxième éolienne érigée

La plus haute éolienne d'Europe inaugurée

La plus jeune éolienne de Suisse se dresse désormais à 2465 mètres d'altitude, au dessus du barrage de Gries près du col du Nufenen, entourée de sommets alpins. Il s'agit de l'installation isolée la plus haute d'Europe à ce jour. Cette éolienne Enercon E-70 d'une puissance de 2,3 MW a été mise en service ce 30 septembre 2011 en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard et du conseiller d'Etat valaisan Jean-Michel Cina. Symbole d'une production d'élec-

tricité au niveau local, l'installation incarne aussi fièrement le développement de la haute vallée de Conches. Suisse Eole félicite SwissWinds Development Sàrl et ses partenaires.

● www.swisswinds.com

LU: du nouveau à Entlebuch

Une éolienne de 0,9 MW produit de l'électricité depuis 2005 au lieu-dit Feldmoos/Rengg, sur la commune d'Entlebuch. Le plan d'affectation établi à l'époque laissant la porte ouverte à une deuxième installation, l'exploitant Roland Aregger est passé à l'action. Une nouvelle éolienne du même type (0,95 MW de puissance, 50 m de hauteur au moyeu et 54 m de diamètre) est en cours de mon-

tage. Cette machine d'occasion de la marque NEG Micon, aujourd'hui propriété de Vestas, a produit du courant vert pendant six ans aux Pays-Bas.

La société CKW projette quant à elle l'implantation d'une autre éolienne dans le même secteur, à une distance de 500 à 1000 m des deux premières (voir [éole-info 22](#)).

VS : report de l'extension de Collonges

Dans un récent arrêt, le Tribunal fédéral a enjoint le Tribunal cantonal du Valais de reconnaître le droit de recours d'une opposante au projet de parc éolien des Dents du Midi, près de Collonges (VS). Les instances précédentes avaient pourtant estimé que le terrain de la plaignante était trop éloigné des installations prévues pour justifier ce droit. Les juges de Mon Repos ne se sont toutefois pas exprimés sur le contenu du recours. C'est au Tribunal cantonal valaisan qu'il appartiendra de le faire. Une nouvelle expertise acoustique devra aussi être effectuée.

Cet arrêt rame à contrecourant de la nouvelle politique énergétique de la Confédération, qui donne à l'éolien un rôle de premier plan dû à son potentiel de développement rapide à relativement peu de frais. De ce fait, la construction d'éoliennes est d'intérêt public! Malheureusement, les réglementations et les pratiques des autorités ne tiennent pas encore suffisamment compte de cette volonté politique. Pour Suisse Eole, il faut agir, et vite! (lire [l'article principal](#)).



Markus Russi se retire après 10 ans au comité



Christian Buser, nouveau membre du comité



François Schaller, nouveau membre du comité

Séminaire Suisse Eole et assemblée générale 2011

« En Suisse, l'exploitation de l'énergie éolienne est soumise à des exigences extrêmement pointues. Il serait temps que les opposants fassent preuve d'un minimum d'esprit de compromis », a martelé Reto Rigassi, directeur de Suisse Eole, lors du séminaire annuel de l'association, le 24 juin dernier à Soleure. Cette rencontre a fourni l'occasion de réfléchir aux moyens d'améliorer l'acceptation des projets et des sites éoliens par la population. On trouvera exposés, photos et autres informations à l'adresse www.suisse-eole.ch.

Le même jour, Suisse Eole tenait son assemblée générale. Markus Russi, pionnier de l'éolien alpin, a quitté le comité après 10 ans de présence. Il avait été le moteur de la décision courageuse prise voilà une décennie par la petite compagnie Elektrizitätswerk Ursern (EWU) d'installer une des plus hautes éoliennes du monde au Güttsch, à 2332 mètres d'altitude. Maintenant que les derniers déve-

loppements de la politique lui ont donné raison et que le site du Güttsch a fait ses preuves, le citoyen d'Andermatt souhaite se consacrer entièrement à ses activités de responsable d'exploitation d'EWU. On ne saurait mieux exprimer les remerciements de Suisse Eole que ne l'a fait le président Laurent Favre à Soleure : « Il faudra bien deux personnes pour remplacer Markus Russi ! » C'est ainsi que deux nouveaux membres du comité ont été élus le 24 juin : Christian Buser, responsable des énergies renouvelables chez Alpiq et, sur proposition de la Conférence romande des services de l'énergie, François Schaller, ingénieur au Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Vaud. Suisse Eole leur souhaite la bienvenue et bon vent dans leurs nouvelles activités.

Juvent SA dévoile les résultats d'une étude inédite

Juvent SA, propriétaire de la centrale éolienne de Mont-Crosin, a publié le 25 octobre les résultats d'une étude qu'elle avait confiée à la Fondation rurale interjurassienne (FRI), afin d'évaluer, avec les riverains, les impacts de la centrale et proposer des mesures en cas de nuisances constatées.

On recense sur la superficie du parc (20 km²) 328 habitations, pour 195 propriétaires dont 50 agriculteurs, 17 vivant sur place. « Dans l'ensemble, l'acceptation de la centrale est bonne », résume Frédéric Chollet, responsable de l'étude, lequel, en relevant des dé-

bats parfois vifs, souligne aussi que « les personnes contactées ont toutes été positives en regard de l'intérêt que l'on portait à elles ». Sept aspects ont été considérés : le bruit, les ombres portées, le balisage lumineux nocturne exigé par la sécurité aérienne, l'impact visuel, la protection des animaux, le trafic et le tourisme.

● Pour en savoir plus

Nouvelles publications du BWE

La Fédération allemande de l'énergie éolienne (BWE) a édité quatre nouvelles publications, distribuées en Suisse par ee-news.ch.

● **Marktübersicht 2011: Jahrbuch Service, Technik & Märkte** donne une excellente vue d'ensemble de l'évolution du marché et des techniques éoliennes en Allemagne. Le prix comprend un exemplaire gratuit de la nouvelle publication *Windindustrie in Deutschland*.

● **Marktübersicht Kleinwindanlagen** est un manuel traitant des aspects techniques, juridiques et économiques des petites éoliennes, fondé sur des études actuelles et proposant une nouvelle banque de données techniques ainsi que des articles exclusifs sur les recherches en cours.

● **Marktübersicht Offshore Service & Wartung** est la première publication spécialisée parue en Allemagne consacrée aux investissements dans les parcs éoliens en haute mer, représentant des milliards d'euros, et à leur emploi tant dans la réalisation que dans l'exploitation et la maintenance. Des aspects comme les techniques de transbordement, les types de bateaux et d'hélicoptères utilisés ou encore les sociétés offrant ces services y sont détaillés.

● Commander

Quantité de courant produit par une éolienne : à quels chiffres se fier ?

Avant les élections fédérales de cet automne, les Verts vaudois ont affiché leur soutien à l'éolien tout en quantifiant l'apport potentiel de cette source renouvelable : « 600 éoliennes pourraient remplacer la centrale atomique de Gösgen », ont-ils fait valoir. Des prévisions si favorables que le quotidien Le Matin, soupçonnant une exagération, s'est empressé de refaire les calculs. Pour découvrir que les Verts avaient raison... pour autant que les aérogénératrices aient une puissance de 7,5 Mégawatts (MW), soit des machines de 200 m de haut.

Gösgen ayant produit près de 7979 GWh (1 GWh = 1 Mio. kWh) en 2010, 540 éoliennes de 7,5 MW, avec une production théorique de 15 GWh par an chacune, pourraient suppléer en effet à la fermeture de la centrale. Il en faudrait en revanche 2000 s'il était question d'éoliennes de 2 MW et d'un diamètre du rotor de 90 m.

Ce calcul des Verts vaudois vérifié par Le Matin illustre la difficulté à donner une idée précise et univoque du potentiel éolien. Les chiffres peuvent varier pour plusieurs raisons, à commencer donc par la puissance des éoliennes utilisées. 1,5 MW, 2,3 MW, 3 MW, 4... Un autre élément déterminant est la qualité des vents, évidemment : leur vitesse moyenne, leur fréquence... Sur les sites déjà exploités en Suisse, il apparaît que les éoliennes produisent du courant les trois-quarts du temps au moins, avec des vents variables, pour une production totale équivalente à 2000 heures en moyenne.

Toutefois, plus l'aérogénératrice est haute, et donc capable d'exploiter des vents bien au-dessus du sol, moins elle est freinée par les turbulences dues aux obstacles (arbres, bâtiments...). De plus, une grande taille autorise des pales plus longues, qui balayeront une surface plus étendue : pour des pales deux fois plus longues, proportionnellement, une surface quadruple sera exposée au vent. C'est l'explication à la différence de rendement relevée plus haut. Ce gain d'efficacité par des installations plus grandes là où

elles sont possibles permet de réduire le nombre d'éoliennes pour une production d'électricité identique. L'appréciation de cette présence dans le paysage reste finalement fonction de critères subjectifs : une éolienne de 200 m de hauteur ou trois de 140 m ?

La production des éoliennes est généralement illustrée non pas en termes de remplacement de centrale atomique, mais d'approvisionnement de ménages (considérés avec une moyenne de 2,3 personnes, et une consommation annuelle de 3500 kWh par an, sans le chauffage de l'eau et des locaux, pour lesquels de multiples sources sont utilisées). C'est naturellement en additionnant la production attendue de toutes les éoliennes en place ou en projet d'une région puis en la divisant par le nombre de ménages dénombrés dans les environs (région, canton) qu'on déterminera la proportion de ménages que peut alimenter du courant éolien. Le nombre de ménages approvisionnés par une éolienne dépendra de la dimension de celle utilisée. Un MW de puissance installé peut satisfaire aux besoins domestiques de 300 foyers au moins, mais les plus récentes éoliennes de Mont-Crosin (Jura Bernois), avec leur rotor d'un diamètre de 90 m et leur puissance de 2 MW, livrent 4 GWh par an, de quoi alimenter plus de 1100 foyers, soit 550 pour chaque MW de puissance. On comprend donc la variété des chiffres que l'on peut lire ou entendre, et d'autant mieux si l'on considère des parcs entiers, dans lesquels des éoliennes de puissances différentes peuvent être associées ! Dans ses prévisions à moyen terme, Suisse Eole ne se fonde pas sur des données extrêmes, que ce soit pour les conditions de vent ou pour la taille des installations. Quelque 375 éoliennes de 2 MW chacune produisent annuellement 1500 GWh d'électricité : de quoi alimenter 2,5 % des besoins actuels de la Suisse.

Impressum

éole-info est envoyé par courriel trois fois par an aux membres de Suisse Eole et aux personnes intéressées.

S'abonner gratuitement et télécharger les anciens numéros

Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. www.suisse-eole.ch.

Rédaction et mise en page: ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, vent@ideja.ch. En collaboration avec Adequa Communication, La Chaux-de-Fonds.

Photos: Page 1: Alpiq; page 2: Rolf Frischknecht, ESU-services; Page 3: mis à disposition, Staatskanzlei Kanton Aargau; Page 4: Groupe E Greenwatt (fotomontage); Page 5: Adev; Page 6: Swisswinds, Roland Aregger; Page 7: Markus Ahmadi, mis à disposition

© 2011 Suisse Eole. Tous droits réservés.